

353594-2026 - Mededinging

Frankrijk – Diensten op het gebied van banken en investeringen – PRESTATIONS DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE MONÉTIQUE BANCAIRE DE LA RATP

OJ S 98/2026 22/05/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: RATP

E-mail: nadia.hanniche@ratp.fr

Rechtsvorm van de koper: Overheidsonderneming

Activiteit van de aanbestedende instantie: Spoorwegdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: PRESTATIONS DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE MONÉTIQUE BANCAIRE DE LA RATP

Beschrijving: Le présent avis vise à établir un accord-cadre, à commandes, avec quantité minimum et maximum ayant pour objet le traitement des opérations de monétique bancaire des automates de vente de la RATP dans le cadre d'une activité de banque acquéreur.

Identificatiecode van de procedure: 5e84622a-de61-4845-a4bc-a9efe1f2aba8

Eerdere aankondiging: 213391-2020

Interne identificatiecode: DHA_2026SFD21639

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 66100000 Diensten op het gebied van banken en investeringen

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

2.1.3. Waarde

Maximumwaarde van de raamovereenkomst: 0,00 EUR

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: A) CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique /question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation DHA_2026SFD21639 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et

être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours.

B) INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à RATP Direction Stratégie, Finance et Performance Durable Groupe A l'attention de Nadia HANNICHE Consultation DHA_2026SFD21639 Lac YF13 54 Quai de la Rapée 75599 PARIS CEDEX 12. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels. La candidature et l'offre devront être remises en français. Il sera fait recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier.

C) MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES --> La soumission d'une candidature, en réponse à l'avis d'appel à candidatures publié, précède la remise de l'offre. L'acceptation de la candidature, notifiée au candidat, ouvre alors la possibilité de déposer une offre. La RATP vérifie la recevabilité des candidatures ainsi que les capacités juridiques, économiques, financières et techniques des candidats ---> Après notification de l'acceptation de sa candidature, les candidats sont invités à déposer une offre.

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/25/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aankondiging

Louter nationale uitsluitingsgronden: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique , et sont attestés sur l'honneur par le candidat dans le formulaire DC1. A défaut de DC1 le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur.

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: PRESTATIONS DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE MONÉTIQUE BANCAIRE DE LA RATP

Beschrijving: Le présent avis vise à établir un accord-cadre, à commandes, avec quantité minimum et maximum ayant pour objet le traitement des opérations de monétique bancaire des automates de vente de la RATP dans le cadre d'une activité de banque acquéreur. La quantité minimum correspond à 142 500 000 de transactions et la quantité maximum à 455 000 000 de transactions sur la durée maximum du marché. La RATP met à disposition de sa clientèle environ 4 200 terminaux de paiement par carte bancaire, dont 2 150 distributeurs automatiques, afin d'assurer les transactions de paiement des voyageurs. Ces équipements sont reliés à un serveur central, assurant l'interface avec un établissement bancaire. En 2025, le volume d'activité s'élève à environ 73 millions de transactions, représentant 1,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, pour un panier moyen d'environ 15 euros. Les cartes acceptées aux points de vente RATP sont : - les cartes émises par les banques françaises agréées par le GIE-CB, - les cartes émises par les banques françaises non agréées par le GIE-CB (Visa et Mastercard), - les cartes des réseaux Visa et Mastercard émises par les banques étrangères. Le marché porte sur la mise en œuvre et l'exploitation d'un dispositif de traitement des paiements bancaires par un établissement bancaire. Les prestations attendues sont les suivantes : 1. Mise en place et exploitation du système opérationnel : Adaptation au système spécifique de la RATP, incluant le télé-paramétrage des terminaux de paiement et des équipements de vente. 2. Prestations bancaires standard (acquéreur commerçant) : Traitement des flux financiers (débits/crédits), gestion des demandes d'autorisation, prévention et traitement des opérations frauduleuses. 3. Suivi et pilotage de l'activité : Contrôle comptable, analyse des ventes, dispositifs de lutte contre la fraude, maintenance des équipements. La date de démarrage des prestations est fixée au 1er janvier 2027
Interne identificatiecode: DHA_2026SFD21639

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 66100000 Diensten op het gebied van banken en investeringen

Opties:

Beschrijving van de opties: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Plaats van uitvoering

Stad: Paris

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Begindatum: 01/01/2027

Einddatum van de duur: 01/01/2034

5.1.4. Verlenging

Maximumaantal verlengingen: 2

Overige informatie over verlengingen: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale ferme de cinq ans (5) ans à compter du 1er janvier 2027 (M0). A noter période de réversibilité incluse dans la durée en début et fin de marché : Phase 1 : Mise en place (M0 à M4 – janvier à avril 2027) : Phase 2 : Coexistence et migration (M5 à M6 – mai à juin 2027) : Phase 3 : Exploitation nominale (à compter de M7 – juillet 2027) : L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois, pour des périodes de douze (12) mois chacune. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder quatre-vingt-quatre (84) mois, soit jusqu'au 31 décembre 2033 au plus tard.

5.1.5. Waarde

Maximumwaarde van de raamovereenkomst: 0,00 EUR

5.1.6. Algemene informatie

Dit is een periodiek terugkerende aanbesteding

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

Aanvullende informatie: CTA : C33 - Prestations bancaires

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Referenties voor gespecificeerde diensten

Beschrijving van het selectiecriterium: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française. Information relative à la profession : la prestation est réservée à une profession déterminée. Banques et sociétés financières habilitées : documents professionnels à fournir obligatoirement : - Autorisation d'exercer ou licence bancaire (ACPR ou équivalent). - Extrait KBIS - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

De criteria zullen worden gebruikt om de gegadigden te selecteren die voor de tweede fase van de procedure zullen worden uitgenodigd

Criterium: Specifieke jaarlijkse omzet

Beschrijving van het selectiecriterium: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Pour apprécier la capacité économique et financière, le candidat doit indiquer à la rubrique F1 du DC2 son chiffre d'affaires des 3 dernières années. Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans des 3 dernières années, la déclaration appropriée de banque ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces

entreprises tiers. - Niveau(x) spécifique(s) minimal /minimaux exigé(s) : Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires annuel minimal au cours des trois derniers exercices disponibles au moins égal à 1,5 fois le montant annuel estimé du marché. À défaut de trois exercices clos, le candidat pourra fournir tout autre document équivalent permettant de justifier de sa capacité économique et financière (valable pour les entreprises ayant moins de 3 ans d'existence). De criteria zullen worden gebruikt om de gegadigden te selecteren die voor de tweede fase van de procedure zullen worden uitgenodigd

Criterium: Referenties voor gespecificeerde werken

Beschrijving van het selectiecriterium: Capacité technique professionnelle : Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront renseigner impérativement un cadre de réponse qui comporte plusieurs onglets. Il est disponible dans les pièces jointes de l'opportunité et dans le dossier de candidatures sur le portail achat Bravosolution. Ce cadre de réponse, dûment complété et transmis sous le format Excel, devra être joint au dossier de candidature 1) une présentation succincte de l'entreprise 2) une liste des principales prestations en relation avec l'objet de la consultation, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les missions sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 3) une liste indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 4) une liste des certifications, habilitations ou des qualifications professionnelles en cours de validité établies par des organismes de contrôle indépendant en lien avec les prestations du marché. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membre. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques / professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment, soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tiers aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité technique / professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique / professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs. La RATP vérifiera que les entreprises candidates ont bien remis l'ensemble des documents demandés et ne se trouvent pas dans une situation leur interdisant de soumissionner à un marché public. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés et/ou ne répondant pas à l'un des points demandés pourra être rejetée. Ces éléments devront être complétés dans le cadre de réponse de l'avis de marché.

De criteria zullen worden gebruikt om de gegadigden te selecteren die voor de tweede fase van de procedure zullen worden uitgenodigd

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

De procedure verloopt in opeenvolgende fasen. In elke fase kunnen deelnemers afvallen

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Prijs

Beschrijving: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Talen waarin de aanbestedingsstukken officieel beschikbaar zijn: Frans

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Ad-hoccommunicatiekanaal:

Naam: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

URL: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 09/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Voorwaarden met betrekking tot de uitvoering van de opdracht: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles.

Een geheimhoudingsovereenkomst is vereist: ja

Nadere inlichtingen over de geheimhoudingsovereenkomst: La fourniture du DCE complet (inclus cahier des charges) en phase d'avis de marché est effectuée sur demande du candidat par le biais du portail RATP: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> en sélectionnant le dossier DHA_2026SFD21639 et en envoyant une demande via la messagerie du dossier de candidature. La signature de l'engagement de confidentialité est obligatoire.

Elektronische facturering: Vereist

Rechtsvorm die moet worden aangenomen door een combinatie van inschrijvers aan wie een opdracht wordt gegund: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également en qualité de candidat individuel. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Financiële regeling: Modalités essentielles de financement: ressources propres. Modalités de paiement: prix fermes sur la durée du marché. Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Raamovereenkomst, zonder hernieuwde oproep tot mededinging

Maximumaantal deelnemers: 1

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: RATP

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal Administratif de Paris

Informatie over de termijnen voor beroep: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: RATP

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: RATP

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: RATP

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: RATP

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: RATP

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: RATP

Registratienummer: 77566343801906

Postadres: 54 quai de la Rapée

Stad: Paris

Postcode: 75599

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

Contactpunt: Nadia HANNICHE

E-mail: nadia.hanniche@ratp.fr

Telefoon: +33 1 58 76 46 54

Internetadres: <https://www.ratp.fr>

Eindpunt voor informatie-uitwisseling (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Kopersprofiel: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

Organisatie die inschrijvingen verwerkt

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

Bemiddelingsorganisatie

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Tribunal Administratif de Paris
Registratienummer: 17750005500013
Postadres: 7 rue de Jouy
Stad: Paris
Postcode: 75181
Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)
Land: Frankrijk
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefoon: 0144594400
Internetadres: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 90d662fb-8bc5-4ca0-bf6d-77943f53401f - 01
Type formulier: Mededinging
Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Subtype aankondiging: 17
Verzenddatum van de aankondiging: 20/05/2026 18:56:27 (UTC+00:00) West-Europese tijd, GMT
Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans
Publicatienummer aankondiging: 353594-2026
Nummer uitgave PB S: 98/2026
Datum van bekendmaking: 22/05/2026